



Assemblée générale

Distr. limitée
5 mars 2003
Français
Original: anglais

Comité spécial sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé

24-28 mars 2003

Ordre du jour provisoire de la réunion du Comité spécial

Qui se tiendra au Siège des Nations Unies le lundi 24 mars 2003, à 10 heures

1. Ouverture de la séance.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Examen des mesures propres à améliorer et à renforcer le régime juridique devant assurer la protection du personnel des Nations Unies et du personnel associé, notamment la question de l'application de la Convention à toutes les opérations des Nations Unies, en tenant compte du rapport du Secrétaire général (A/55/637) et des délibérations du Comité¹.
6. Adoption du rapport.

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 52* (A/57/52).

